

Fontiers-Cabardès - Vieux moulin et château d'eau



Randonnée n°247339

Une randonnée proposée par lippo

Randonnée bien à l'abri des arbres, qui circule en forêt et dans les "plantations". C'est le terme utilisé dans la Montagne Noire pour parler des forêts plantées par l'homme. Elles sont presque toujours de conifères. Elles sont plantées en lignes à l'origine. Mais par le biais des éclaircies, des tempêtes et des accidents elles semblent aujourd'hui assez naturelles.

Durée :	2h10	Difficulté :	Facile
Distance :	6.66km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	106m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	115m	Régions :	Massif central, Montagne noire
Point haut :	697m	Commune :	Fontiers-Cabardès (11310 11390)
Point bas :	590m		

Description

En arrivant dans le village de Fontiers-Cabardès vous trouverez une grande prairie entre les maisons. Vous avez là un parking où vous pouvez laisser les voitures.

(D/A) Vous quittez le parking en reprenant la route plein Sud. Vous suivez cette route qui fait un grand virage à droite. Vous continuez la route jusqu'à une fourche.

(1) Vous prenez à gauche la voie indiquée Parazols. Vous laissez à droite et à gauche des maisons et vous continuez jusqu'à ce que la route fasse un virage à 90° à droite. Vous quittez alors la route et continuez tout droit sur un chemin de terre sur environ 500 mètres.

(2) Vous butez sur un chemin qui coupe celui-là. Vous le prenez à gauche sur 80 mètres puis à droite et encore à droite 100 mètres plus loin. Vous êtes alors sur un petit chemin de forêt qui serpente le long d'une vallée profonde à votre gauche. Vous allez entendre de l'eau couler, vous arrivez à Co de Pons, le moulin ruiné. Si les ruines n'ont qu'un intérêt incertain, les chutes d'eau et les cascades juste derrière valent vraiment le coup d'œil ! Après le moulin vous continuez le chemin jusqu'à la route goudronnée que vous traversez. Vous continuez en face jusqu'à une 2ème route (D153) que vous prenez à droite. Vous continuez cette route jusqu'à une autre route goudronnée à gauche (D203).

(3) Cette route à gauche fait un angle aigu et vous la prenez sur 1km.

(4) Vous quittez la route, vous trouverez, à droite, un chemin qui monte très fort jusqu'à un champ toujours en montée. Vous traversez ce champ jusqu'à voir, un peu plus loin, une grosse butte de terre qui est un château d'eau. Vous passez à droite du château d'eau et tournez autour pour prendre la voie carrossable à gauche. Vous continuez cette voie jusqu'à croiser une autre grande voie sur la droite.

(5) Vous prenez cette nouvelle voie sur la droite et la suivez jusqu'à une route goudronnée que vous traversez pour continuer en face sur cette voie.

(6) Quand vous arrivez contre une autre voie vous tournez à droite, puis tout de suite encore à droite. Quelques dizaines de mètres encore et vous arrivez à Cammas de Bonnet sur une petite route goudronnée que vous prenez à droite. Vous descendez jusqu'à la D203.

(7) Prenez à droite et à partir de là vous pouvez prendre à gauche un chemin qui serpente entre les maisons et longe un petit ruisseau. Prendre à gauche la Rue Raymond Escribe qui monte assez fort. Tournez à droite pour retrouver le parking **(D/A)**.

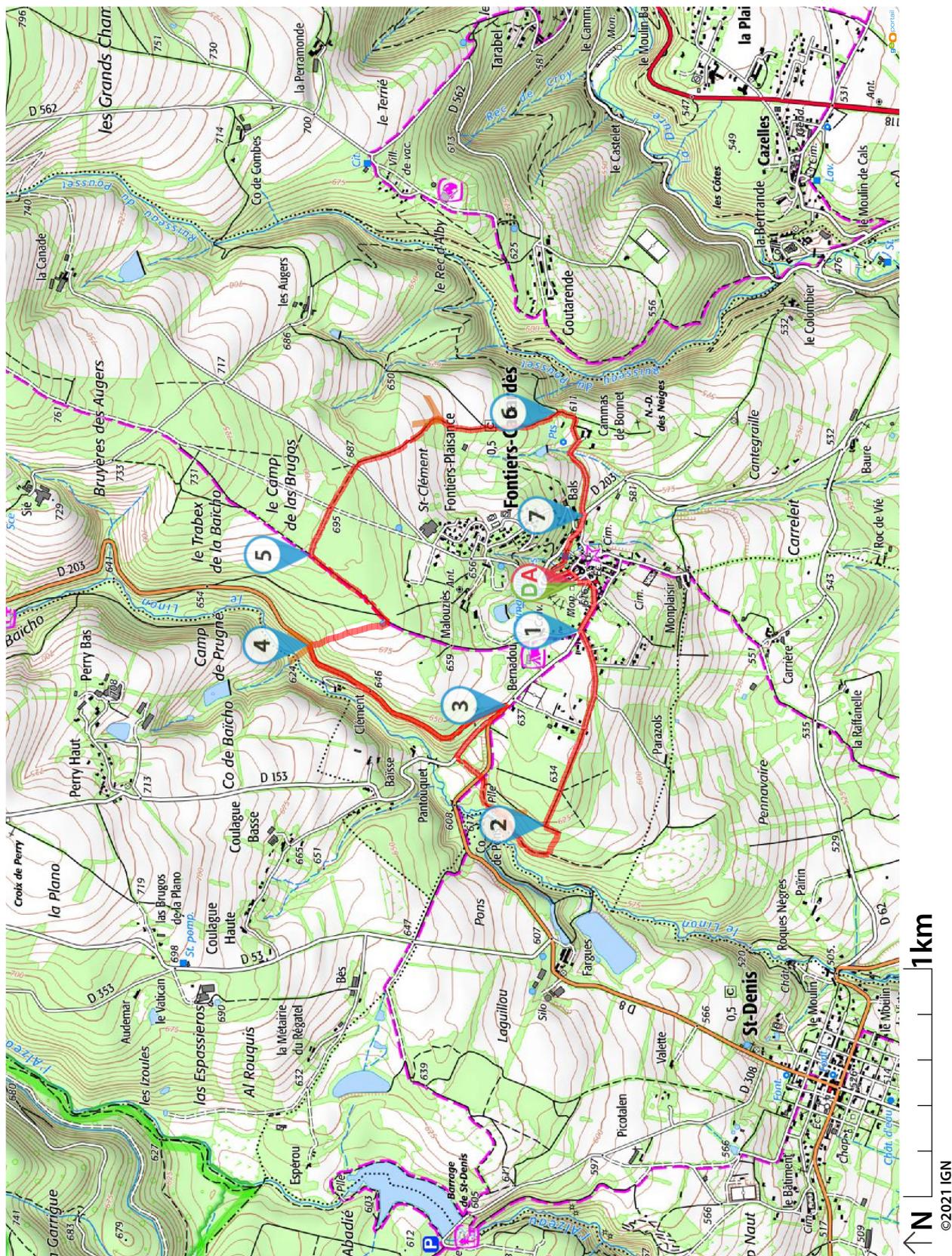
Points de passages

- D/A Un parking en triangle**
N 43.370149° / E 2.247604° - alt. 613m - km 0
- 1 Direction Parazols**
N 43.370032° / E 2.245016° - alt. 623m - km 0.28
- 2 On tourne en carré**
N 43.371384° / E 2.234497° - alt. 626m - km 1.19
- 3 on revient sur nos pas par l'autre route**
N 43.37289° / E 2.240957° - alt. 638m - km 2.34
- 4 Une place de parking , un chemin qui monte**
N 43.380626° / E 2.244219° - alt. 648m - km 3.4
- 5 Grande voie carrossable à droite**
N 43.380566° / E 2.24912° - alt. 694m - km 4.22
- 6 On continue à droite 2 fois**
N 43.370946° / E 2.256837° - alt. 614m - km 5.63
- 7 On retrouve la départementale**
N 43.369864° / E 2.251246° - alt. 590m - km 6.19
- D/A On monte par les rues du village**
N 43.370191° / E 2.247706° - alt. 612m - km 6.66

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-vieux-moulin-et-chateau-d-eau-pres-de-fo/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

Visorando
Préparer et partager ses randos

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

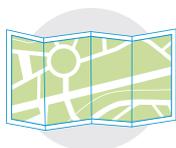
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.